



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

# Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

[www.donenfant.org](http://www.donenfant.org)

10A rue de Murbach, 68530 Buhl

Tél : 03.89.83.00.81

[bureau@donenfant.org](mailto:bureau@donenfant.org)

## **PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du VENDREDI 2 OCTOBRE 2009**

Le vendredi 2 octobre 2009, à 20 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis chez Mme Marie-Louise MARCILLE, à Buhl.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, BACHER-CASERO Christiane, GEMBERLE Yolande, HAXAIRE Yvette, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie-Louise, ROSENKRANZ Josiane et STAUDER Anny
- Mrs COMPAGNON Jean-Jacques, KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian et STAUDER Jean-Marie

Sont excusés :

- Mme STOEHR Andrée

Sont également présents :

- Mrs GEMBERLE Robert, HAXAIRE Denis

Avant d'entamer l'ordre du jour, la Présidente demande si le Conseil accepte d'ajouter à l'ordre du jour prévu un point concernant le remboursement des fais avancés par Mme Claire ASSEMAN. Les membres présents acceptent à l'unanimité.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2009**

Le procès-verbal de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

### **COMPTE-RENDU DU SEJOUR D'UN DE NOS MEMBRES AU CENTRE DE DANANG**

Lors d'une réunion informelle qui s'est tenue durant l'été à son domicile, Mr HAXAIRE a fait part aux membres du Conseil d'Administration des problèmes qu'il a rencontrés lors de sa visite. Le compte-rendu de cette réunion informelle a été annexé à la convocation à la réunion d'aujourd'hui.

La discussion s'engage autour des différents points.

- En ce qui concerne l'état de santé des enfants, il ne semble pas y avoir de suivi médical efficace. Les soins médicaux ne se font que lorsqu'un Européen est sur place et s'en occupe lui-même. Le Conseil d'Administration décide d'étudier ce qu'il est possible de faire en fonction des différents contacts dont chacun dispose. Colette BACH-BARILLON signale l'existence d'une association "Aide aux populations victimes de l'Agent Orange (Dioxine)" qui se rend tous les ans à Danang et propose une rencontre avec son président, Mr. LIER, et des membres de celle-ci lors d'un prochain CA. Ce point est accepté.

- Certains enfants parrainés dans leur famille ne sembleraient pas se rendre compte que l'argent qu'ils reçoivent provient de parrains en France et que le Centre de Protection des Enfants n'est qu'un intermédiaire. Ceci pourrait expliquer pourquoi certains d'entre eux n'écrivent pas à leur parrain. Nous allons rédiger un courrier explicatif, traduit en vietnamien par notre interprète en France, que Mr MAN se chargera de leur remettre lors de la prochaine remise de la bourse.
- Thanh, notre traductrice sur place, a quitté Danang pour Hanoi où elle va se marier sous peu. Elle est prête à continuer à effectuer bénévolement la traduction des courriers, mais du fait de l'éloignement géographique entre Hanoi et Danang, nous ne pourrions pas lui demander d'effectuer d'autres tâches.
- Depuis le départ de Luisa KOCH, le Centre Social continue à fonctionner vaille que vaille.
- Les enfants de la famille n°5 n'ont pas participé à la sortie d'été avec les enfants parrainés dans leur famille alors que le dernier virement avait été augmenté de 500 euros dans ce but. De plus, la sortie pour les enfants parrainés dans leur famille semble avoir coûté anormalement cher. Des explications vont être demandées à Mr MAN.
- En ce qui concerne les besoins des enfants parrainés devenus majeurs, nous nous rendons compte qu'il est difficile de gérer cela à distance. Sont concernés les filleuls dans leur famille, mais aussi ceux qui viennent de quitter le foyer et resteraient hébergés au Centre sans ressources financières suffisantes.
- En ce qui concerne les travaux à faire au Centre à Danang, le sujet sera abordé lors du point concernant le prochain virement à effectuer.
- En ce qui concerne les enfants de Hoa Van que leurs parrains voudraient continuer à aider, Mr MAN est d'accord pour leur remettre l'argent. Ce point est à l'ordre du jour du CA.

En conclusion, nous sommes d'avis qu'il serait nécessaire d'avoir un contact sur place. Marie-Louise MARCILLE fait état des "Volontaires du Progrès" ou "Volontaires internationaux" qui pourraient éventuellement effectuer ce genre de missions. La question va être approfondie d'ici le prochain CA où une discussion sera entamée.

## **ARRET DU PARRAINAGE DES ENFANTS DE HOA VAN**

Colette indique que, suite à la demande de Christophe TRUONG, responsable du projet Hoa Van pour l'association "Xuan", la plupart des parrains ont accepté d'honorer le dernier versement de la bourse malgré l'arrêt de l'action

Cependant, Blandine PEILLON, présidente de l'association "Xuan", a d'abord remercié notre association pour ce "don", puis après notre demande d'explications complémentaires, nous en a proposé le remboursement.

Lorsque le remboursement nous aura été effectué, nous demanderons aux différents parrains s'ils souhaitent que cette somme leur soit restituée ou s'ils en font don à notre association.

## **DETERMINATION DU MONTANT DU PROCHAIN VIREMENT TRIMESTRIEL**

En plus du montant normal des parrainages, le Conseil d'Administration étudie au cas par cas un certain nombre de demandes du Centre de Danang.

Les besoins spécifiques sont étudiés un par un et sont tous acceptés. La liste est jointe en annexe.

## **JUSTIFICATIFS POUR ETAT DE FRAIS**

Marie-Louise MARCILLE rappelle que, pour des raisons comptables et légales envers le Vietnam et la France, il est nécessaire que :

- Pour tout dédommagement à un correspondant vietnamien sur place à Danang, celui-ci produise une note de frais et, le cas échéant, des justificatifs.

- Pour tout remboursement de frais engagés par un membre pour le compte de l'association "Le Don de l'Enfant", la facture soit établie **au nom de l'association**.

## **REMBOURSEMENT DES FRAIS AVANCES PAR MME CLAIRE ASSEMAN**

Mme Claire ASSEMAN, dont Mr HAXAIRE a fait la connaissance à Danang lors de son séjour en juillet dernier, nous demande, par l'intermédiaire de Mr HAXAIRE, le remboursement de frais engagés en accord avec Marie-Louise MARCILLE, présidente, et Jean-Marie STAUDER, trésorier. Elle nous a fait parvenir les justificatifs des frais engagés sur place pour une jeune étudiante, ainsi que la liste, le prix d'achat et les frais d'expédition de divers objets à revendre sur nos marchés de Noël. Ces objets sont maintenant en notre possession. Le montant à lui rembourser: est 237,20 euros.

Ce remboursement est accepté à l'unanimité. Mr STAUDER effectuera le virement le plus vite possible.

## **DIVERS**

Marie-Claire LANG rappelle que la soirée de l'Association aura lieu le 24 octobre. Elle indique qu'il y actuellement une trentaine d'inscrits. Elle rappelle également qu'il est nécessaire de faire des gâteaux pour cette soirée. Les pâtisseries et pâtisseries sont priés de la contacter. Certains d'entre nous devront faire le service. Ceci ne semble pas soulever de problèmes.

Colette BACH-BARILLON rappelle que le concert de Jeanine HERR et Hélène FREY en notre faveur aura lieu à la villa Pflück à Ingersheim le 22 novembre prochain à 17 heures. La salle nous est prêtée gracieusement et le verre de l'amitié nous est offert. La publicité est assurée bénévolement.

Marie-Louise MARCILLE fait circuler :

- La carte de remerciements de Mme Monique COMPAIN suite à la manifestation de sympathie de l'association lors du décès de son mari, ancien membre de l'Association et assesseur au Conseil d'Administration,
- Le message de condoléances de Mr MAN à l'Association et à Mme Monique COMPAIN.

Marie-Louise MARCILLE indique que Mme Françoise BONNET quitte l'association.

Les Marchés de Noël auront lieu aux lieux et dates suivants :

- Buhl, les 28 et 29 novembre
- CPA de Colmar, le 2 décembre
- Munster, du 4 au 6 décembre

Mr Jean-Michel KIRSCH met au point un design de cartes de visite au nom de l'Association. Nous allons en réaliser 300 pour un coût d'environ 10 euros.

Fait à MULHOUSE, le 2 octobre 2009

Le Secrétaire  
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente  
Marie-Louise MARCILLE